

CECI N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI



AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

À utiliser pour déposer des actions ordinaires
de

Frontera Energy Corporation

en réponse à l'offre (au sens donné à ce terme dans les présentes)

En date du 2 juin 2025

L'OFFRE POURRA ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 17 H 00 (HEURE DE L'EST) LE 10 JUILLET 2025, À MOINS QU'ELLE NE SOIT RETIRÉE, PROLONGÉE OU MODIFIÉE PAR LA SOCIÉTÉ (LA « DATE D'EXPIRATION »)

Le présent avis de livraison garantie ou un avis essentiellement équivalent doit être utilisé pour déposer les actions ordinaires (les « **actions** ») de Frontera Energy Corporation (la « **Société** ») dans le cadre de l'offre de rachat datée du 2 juin 2025 (appelée, avec ses modifications et ses suppléments, l'« **offre** ») et à la note d'information qui l'accompagne (la « **note d'information** » et avec l'offre, l'« **offre et note d'information** »), si l'actionnaire qui souhaite déposer des actions dans le cadre de l'offre n'est pas en mesure de livrer les certificats attestant ces actions, si la procédure de transfert par inscription en compte ne peut pas être terminée avant la date d'expiration ou encore s'il est impossible de faire parvenir tous les documents requis à Services aux investisseurs Computershare inc. (le « **dépositaire** ») avant l'heure d'expiration. Le présent avis de livraison garantie peut être remis en mains propres, envoyé par messenger, posté ou transmis par courriel au bureau de Toronto du dépositaire indiqué ci-après. Se reporter à la rubrique 5 de l'offre, « Procédure de dépôt des actions ». **VEUILLEZ NE PAS PROTÉGER LES DOCUMENTS PAR MOT DE PASSE S'ILS SONT TRANSMIS PAR COURRIEL.**

Les modalités de l'offre font partie du présent avis de livraison garantie et y sont intégrées par renvoi. Les termes qui sont utilisés dans le présent avis de livraison garantie sans y être définis ont le sens respectif qui leur est donné dans l'offre et la note d'information.

Bureaux du dépositaire, Services aux investisseurs Computershare inc., pour la présente offre :

Par la poste¹

**Services aux investisseurs
Computershare inc.
C. P. 7021
31 Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 3H2
À l'attention de : Corporate Actions**

**Par courrier recommandé, en mains
propres ou par messenger**

**Services aux investisseurs
Computershare inc.
100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
À l'attention de : Corporate Actions**

SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.

Téléphone : 1-514-982-7555

Sans frais : 1-(800)-564-6253

Courriel : depositoryparticipant@computershare.com

¹ En cas d'interruption réelle ou potentielle du service postal, il est fortement recommandé de veiller à ce que les documents requis soient remis en mains propres ou par messagerie au dépositaire au plus tard à la date d'expiration.

DESTINATAIRES : Frontera Energy Corporation

ET : Services aux investisseurs Computershare inc.

La remise du présent avis de livraison garantie à une autre adresse que l'une des adresses indiquées ci-dessus ou la transmission par courriel du présent avis de livraison garantie à une autre adresse courriel que celle qui est indiquée ci-dessus ne constitue pas une remise valable.

Le présent avis de livraison garantie ne doit pas être utilisé pour garantir des signatures. Toute signature apposée sur la lettre d'envoi qui doit être garantie par un établissement admissible (au sens donné à ce terme dans l'offre) doit figurer dans l'espace prévu à cette fin dans la lettre d'envoi.

Par les présentes, le soussigné remet à la Société les actions indiquées ci-dessous selon la procédure de livraison garantie décrite à la rubrique 5 de l'offre, « Procédure de dépôt des actions », dont il est accusé réception par les présentes, de la façon décrite ci-après conformément aux modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre, y compris les dispositions relatives au calcul proportionnel.

Le soussigné convient que les renseignements sur les actions déposées figurant dans le présent avis de livraison garantie auront en toutes circonstances préséance sur tout renseignement incompatible figurant dans la lettre d'envoi qui sera déposée par la suite.

COORDONNÉES DU OU DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS	
Signature(s) du ou des propriétaire(s) inscrits	
Courriel	Adresse(s)
Date	Code postal ou code Zip
	Téléphone (heures de bureau)

CASE 1			
ACTIONS ORDINAIRES*			
(Veuillez écrire en caractères d'imprimerie. Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre au présent avis de livraison garantie une liste reprenant le modèle suivant.)			
N° de certificat (si disponible)	Noms auxquels les certificats sont immatriculés (veuillez inscrire les noms en caractères d'imprimerie tels qu'ils figurent sur les certificats)	Nombre d'actions attestées par le certificat	Nombre d'actions déposées*
TOTAL :			
* Sauf indication contraire, les actions attestées par tous les certificats énumérés ci-dessus seront réputées être déposées. Si vous souhaitez déposer moins d'actions que celles qui sont attestées par tous les certificats énumérés ci-dessus, veuillez indiquer dans la quatrième colonne le nombre d'actions que vous souhaitez déposer. Se reporter à la directive 4 de la lettre d'envoi.			

NE PAS JOINDRE DE CERTIFICAT D' ACTIONS AU PRÉSENT FORMULAIRE

L'établissement admissible qui remplit le présent avis de livraison garantie doit faire parvenir la garantie au dépositaire et lui remettre i) la lettre d'envoi et les certificats d'actions, ou ii) dans le cas d'un transfert par inscription en compte, une confirmation d'inscription en compte par l'intermédiaire du système d'inscription en compte (« CDSX ») (dans le cas d'actions détenues par CDS) ou un message de l'agent (dans le cas d'actions détenues par la DTC) dans les délais précisés dans les présentes, à défaut de quoi l'établissement admissible pourrait subir une perte financière.

Le soussigné comprend et convient que les actions déposées dans le cadre de l'offre que la Société accepte de payer seront payées uniquement après réception en temps voulu par le dépositaire du ou des certificats ou du ou des relevés du SID attestant ces actions, d'une lettre d'envoi correctement remplie et dûment signée (ou une photocopie signée à la main de celle-ci) ou, dans le cas d'un transfert par inscription en compte, d'une confirmation d'inscription en compte par l'intermédiaire du CDSX (dans le cas d'actions détenues par CDS) ou d'un message de l'agent (dans le cas d'actions détenues par la DTC), se rapportant à ces actions, dont les signatures sont garanties, au besoin, et de tous les autres documents indiqués dans la lettre d'envoi, avant 17 h 00 (heure de l'Est) au plus tard le premier jour de bourse à la Bourse de Toronto après la date d'expiration. Le soussigné comprend et convient également qu'en aucune circonstance des intérêts ne courront ni ne seront payés par la Société ou le dépositaire à des personnes qui déposent des actions, même en cas de retard dans le paiement des actions pour quelque raison que ce soit, notamment un retard dans un paiement à une personne qui utilise la procédure de livraison garantie, et que le règlement du prix des actions déposées conformément à la procédure de livraison garantie sera le même que celui des actions remises au dépositaire au plus tard à la date d'expiration, même si les actions remises conformément à la procédure de livraison garantie énoncée à la rubrique 5 de l'offre, « Procédure de dépôt des actions », ne sont pas ainsi remises au dépositaire à cette date et que, par conséquent, le paiement de ces actions par le dépositaire est fait après la date à laquelle la Société doit régler le prix des actions déposées acceptées aux fins de règlement dans le cadre de l'offre.

Le soussigné reconnaît que tout pouvoir conféré ou dont il est convenu qu'il sera conféré par le présent avis de livraison garantie survivra à son décès ou à son incapacité et que toutes les obligations du soussigné aux termes du présent avis de livraison garantie lieront ses héritiers, ses représentants personnels, ses successeurs, ses ayants droit et ses ayants cause. Le présent dépôt est irrévocable sauf selon les conditions énoncées dans l'offre.

GARANTIE

(Ne pas utiliser pour garantir des signatures)

Le soussigné, banque à charte de l'annexe I et participant au Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), au Medallion Signature Program (MSP) de la New York Stock Exchange ou au Stock Exchanges Medallion Program (SEMP), garantit la livraison au dépositaire à son adresse indiquée ci-dessus du ou des certificats ou du ou des relevés du SID attestant les actions déposées aux termes des présentes, en bonne et due forme aux fins de transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée (ou d'une photocopie signée à la main) ou, dans le cas d'un transfert par inscription en compte, d'une confirmation d'inscription en compte par l'intermédiaire du CDSX (dans le cas d'actions détenues par CDS) ou d'un message de l'agent (dans le cas d'actions détenues par la DTC), et de tous les autres documents requis, d'ici 17 h 00 (heure de l'Est) le premier jour de bourse à la Bourse de Toronto suivant la date d'expiration.

L'établissement garant qui remplit le présent formulaire doit faire parvenir la garantie au dépositaire et doit remettre les actions déposées au dépositaire dans les délais précisés dans les présentes, à défaut de quoi l'établissement garant pourrait subir une perte financière.

Nom de l'établissement _____

Adresse de l'établissement _____

(Code postal ou code Zip)

Indicatif régional et n° de tél. _____

Signataire autorisé

Nom _____

(en caractères d'imprimerie)

Titre _____

Date _____

CASE A
CHOIX DE MONNAIE

Tous les paiements en espèces seront faits en dollars canadiens, sauf si les actionnaires choisissent d'utiliser les services de change du dépositaire pour faire convertir et recevoir leur paiement en dollars américains en cochant la case ci-dessous. Si vous ne cochez pas la case ci-dessous, votre paiement sera fait en dollars canadiens.

☐ Cochez cette case si vous souhaitez recevoir votre paiement en dollars américains (\$ US)

Avis : En cochant la case ci-dessus, vous reconnaissez et acceptez que a) le taux de change d'un dollar canadien exprimé en dollar américain correspondra au taux dont la Société de fiducie Computershare du Canada peut se prévaloir, en sa qualité de fournisseur de services de change, à la date à laquelle les fonds sont convertis; ce taux sera fondé sur le taux du marché à la date à laquelle les fonds sont convertis, b) l'actionnaire assume seul le risque d'une fluctuation dans le taux de change, imputable notamment à la date et à l'heure auxquelles les fonds sont convertis. La Société de fiducie Computershare du Canada effectuera ces opérations de conversion à titre de contrepartiste. Si vous souhaitez recevoir votre paiement en dollars américains, vos certificats et la présente lettre d'envoi dûment remplie et signée doivent être livrés au dépositaire.

Date :	Numéro de téléphone (jour) : ()	Signature :
--------	---	-------------

(La suite de la présente page a intentionnellement été laissée en blanc)